

Chercheurs suisses: la ruée vers l'Europe

Dès 2003, les scientifiques suisses pourraient coordonner des projets européens. L'entrée en vigueur de la pleine participation suisse à la recherche européenne coïncide en effet avec le démarrage du 6^e Programme-cadre de recherche. Une petite révolution qui mettra les chercheurs suisses sur un pied d'égalité avec leurs collègues européens.

LES chercheurs suisses aiment l'Europe. Leur participation à des réseaux européens a en effet progressé de 250% entre le 3^e et le 4^e Programme-cadre de recherche européen (PCR), le nombre de participants passant de 523 à 1313. L'effort financier de la Confédération dans ces programmes a, quant à lui, bondi de 135 millions de francs à 500 millions entre le 3^e et le 5^e PCR.

Cette évolution illustre à quel point la recherche suisse est de plus en plus liée à celle de l'Union européenne. Le Fonds national suisse de recherche scientifique ne peut pas à lui seul — ça n'a d'ailleurs jamais été le cas — financer l'intégralité de l'activité scientifique du pays. «*Aujourd'hui, on ne peut plus faire de la recherche seul dans son coin*», confirme Alexandre Trechsel, vice-directeur du C2D, Centre de recherche et de documentation sur la démocratie directe à l'Université de Genève. Ses études sur le *e-voting* l'ont amené à travailler étroitement avec d'autres institutions européennes (lire également en page 4). «*Pour espérer décrocher des fonds importants, il faut faire partie d'un consortium européen*», précise-t-il.

Et dans cet Espace européen de la recherche, qui est en train de se constituer, les décisions sur les orientations scientifiques se prennent essentiellement à Bruxelles. Ainsi, Berne s'apprête à verser 835 millions de francs au titre de contribution pour sa pleine participation au 6^e PCR. En revanche, les universités et les écoles polytechniques suisses devront se battre pour décrocher des fonds. «*La compétition est rude au niveau européen*, admet Alex Waehry, responsable d'Euresearch Genève (anciennement l'Euro-Guichet) à l'Université de Genève. *Mais jusqu'ici le taux de succès des participants helvétiques a été généralement élevé, voire, dans certains domaines, supérieur à la moyenne.*»

Jusqu'ici, un Suisse pouvait, en théorie, être le responsable scientifique d'un projet européen. Mais à quelques exceptions près, cela n'est

jamais arrivé. «*La Commission européenne nous faisait comprendre que le projet risquerait de ne pas recevoir de subsides si un Suisse occupait un tel poste, confie un chercheur genevois. Même leader dans sa branche, un Suisse devait donc confier la direction des recherches à un partenaire européen.*» Professeur du traitement automatique de la langue à l'Université de Genève, Margaret King s'est ainsi retrouvée à la merci d'un coordinateur européen dont les idées ne correspondaient plus avec les siennes. «*Nous n'avions pas d'autre choix que d'accepter ses conceptions ou de renoncer à participer au projet*», lâche-t-elle.

L'entrée en vigueur de l'accord bilatéral sur la recherche entre la Confédération et l'Union européenne, prévue pour ces prochains mois, pourrait modifier la donne. Cet accord ne concerne en fait que le 5^e PCR qui se termine cette année encore. Quant au 6^e, il doit faire l'objet d'un renouvellement ou d'une renégociation qui pourrait mener — si tout va bien — à une amélioration de la condition des chercheurs suisses en 2003.

A l'issue de ces discussions, la Suisse pourrait en effet troquer son statut de pays tiers contre celui, plus enviable, de nation associée. «*Les chercheurs suisses seraient alors autorisés à coordonner des projets particuliers de recherche*», reprend Alex Waehry. En d'autres termes, ils pourraient maîtriser leur budget, recruter des collaborateurs et, surtout, fixer les axes de la recherche. Par ailleurs, Bruxelles n'exigera plus de lui qu'un seul partenaire européen au lieu de deux auparavant. Les chercheurs suisses seront donc sur un plan d'égalité avec leurs collègues européens.

Le désavantage de ce nouveau statut, c'est qu'il va falloir s'aligner sur les coûts européens, souvent plus bas. «*On ne pourra pas exiger des salaires plus importants que ceux des Européens*, fait observer Hanspeter Kriesi, professeur de sciences politiques à l'Université de Genève. *Nous devrons donc réduire les frais de voyage et voir moins souvent nos partenaires européens. Les Danois ont déjà connu ce problème en raison du coût de leur sécurité sociale.*»



Les scientifiques suisses pourront bientôt s'immiscer dans la coordination des projets de recherche européens

La direction de projets européens peut aussi avoir des retombées pour l'emploi. L'EPFL a dirigé scientifiquement un projet de recherche européen sur le *e-learning*, en collaboration avec l'Université de Lausanne. Résultat : Lausanne se profile aujourd'hui comme un centre d'excellence, avec la Fondation ARIADNE, qui fournit les universités européennes en technologie d'éducation par le Web.

L'Université de Genève pourrait quant à elle encore développer son rôle de pôle d'excellence dans le domaine des biotechnologies, par exemple.

«Le 6^e programme-cadre prévoit d'intégrer dans les projets davantage de PME et de start-ups liées à la recherche universitaire, confie Styliano Antonarakis, professeur de génétique médicale à l'Université de Genève. Avec les bilatérales, la Suisse va également bénéficier des prestigieuses bourses d'étude "Marie Curie". Celles-ci permettront d'attirer les meilleurs cerveaux européens pour leur première année de carrière, qui est souvent la plus productive. C'est très important pour créer un centre d'excellence.»

RÉD ●

La stratégie de l'excellence

A moins d'un an de son démarrage, le 6^e programme-cadre de recherche européen n'est pas encore définitivement ficelé. On connaît cependant déjà les priorités thématiques et on sait qu'il développera des outils de recherche nouveaux, tels que les réseaux d'excellence et les projets intégrés. Pour ces derniers, les budgets pourraient en effet atteindre plusieurs dizaines de millions d'Euros par projet. Cela permettra de réunir 20 à 30 chercheurs par projet contre 7 à 10 en moyenne actuellement. Grâce à une telle masse critique, et à l'allongement de la durée des programmes à cinq ans au lieu de trois, les équipes pourront espérer des percées significatives.

La compétition sera également plus forte. Pour décrocher des subsides, les universités devront définir leurs points forts, à l'image des pôles nationaux de recherche, afin de s'intégrer dans des réseaux d'excellence européens.

Le 6^e PRD prévoit d'ailleurs d'encourager la mobilité des chercheurs, de mettre en réseau les projets montés par des entités nationales et de réunir des associations de PME autour de projets stratégiques. L'objectif consiste à créer des réseaux à tous les niveaux.

RÉD ●

Contact :

► Euresearch Genève (Euro-Guichet) UNIGE
T 022 705 75 60
E-mail : euresearch@unige.ch
Internet : <http://www.unige.ch/euresearch>
ou <http://www.euresearch.ch>